

SAINT-CHAMOND

Appel de mise en concurrence du domaine public à l'occasion d' « Associations en fête » le 2 septembre 2023

La Ville de Saint Chamond organise **samedi 2 septembre 2023 de 14h à 18h** sa nouvelle édition d'« **Associations en fête** », évènement qui propose des animations gratuites.

La Ville de Saint-Chamond, attentive à la qualité de ces animations souhaite proposer une **restauration légère** au public et mettra à disposition des emplacements avec accès au branchement électrique. Ils s'adressent aux associations caritatives et humanitaires participant à la journée.

En cas de places disponibles restantes après analyse des dossiers, des candidatures des autres associations présentes à l'évènement pourront être étudiées.

L'occupation du domaine public se fera à titre gracieux.

Par restauration légère il est entendu : vente de boissons (non alcoolisées), collations sucrées et salées, repas à emporter.

La tenue d'un stand de restauration se réalisera dans le respect des consignes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement, pour garantir la sécurité du public.

Candidature :

Les associations souhaitant se porter candidates devront remplir le dossier de candidature annexé et le retourner dûment complété, accompagné des pièces indiquées au plus tard le 30 juin 2023 à 16h.

Le dossier de candidature est à retourner par mail à vie.associative@saint-chamond.fr.

Conditions d'attribution

Les demandes seront enregistrées par ordre d'arrivée. L'ensemble des projets sera étudié afin d'organiser une animation attrayante et cohérente au regard de l'animation proposée.

Les candidatures seront appréciées sur les critères suivants :

- Pertinence des produits et prix de vente.
- Présentation du stand.
- Appui logistique demandé.

La présente procédure de sélection préalable permettant aux candidats potentiels à l'occupation temporaire du domaine public de se manifester est organisé par application des dispositions des articles L 2122-1-1 et suivant du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Vie Associative à l'adresse vie.associative@saint-chamond.fr.